

PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ 2AL32
38 Boulevard de la Libération 32 100 CONDOM RCS AUCH 948 665 062

Société à responsabilité limitée (SARL)

Dénomination sociale : 2AL32

Siège social : 38 boulevard de la Libération – 32100 CONDOM

Capital social : 300,00 euros

RCS AUCH n° SIRET 94866506200014

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE 16 JANVIER, à 9 heures, les associés de la société 2AL32 se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social.

Associés présents :

- Monsieur Djalil AHMADI, associé

- Monsieur Julien LEPLAT, associé

Associé absent :

Monsieur Nasir AHMADI, a été convoqué à plusieurs reprises.

Les associés présents déclarent détenir ensemble la majorité requise pour délibérer valablement, conformément aux dispositions légales et statutaires. .

L'assemblée est présidée par Monsieur Djalil AHMADI.

ORDRE DU JOUR

1. Cessation des fonctions du gérant en fonction
2. Nomination d'un nouveau gérant
3. Décision de dissolution anticipée de la société

4. Nomination du liquidateur

5. Pouvoirs pour formalités

DÉLIBÉRATIONS

Résolution 1. Cessation des fonctions du gérant

L'assemblée décide de mettre fin aux fonctions de Monsieur Nasir AHMADI, en qualité de gérant de la société, à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

Résolution 2. Nomination d'un nouveau gérant

L'assemblée décide de nommer en qualité de gérant de la société :

Monsieur Ezatullah MORADI, né le 21/03/1990 à Baghlan, de nationale afghane, domicilié au 19 rue Lavoisier à Saint Paul Les Dax (40990),

Pour une durée indéterminée, à compter de ce jour.

Le nouveau gérant accepte expressément ses fonctions et déclare ne faire l'objet d'aucune interdiction de gérer.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

Résolution 3. Dissolution anticipée de la société

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société 2AL32, à compter de ce jour.

La société entre en période de liquidation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

Résolution 4. Nomination du liquidateur

L'assemblée nomme en qualité de liquidateur :

Monsieur Ezatullah MORADI né le 21/03/1990 à Baghlan, de nationale afghane, domicilié au 19 rue Lavoisier à Saint Paul Les Dax (40990).

Le liquidateur dispose des pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif, apurer le passif et accomplir toutes formalités légales.

Le siège de la liquidation est fixé au 19 rue Lavoisier 40990 SAINT PAUL LES DAX.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

Résolution 5. Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités de dépôt, de publicité et d'inscription modificative auprès du greffe compétent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

Clôture de séance

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Fait à Condom, le 16 janvier 2026

Djalil AHMADI

Julien LEPLAT

Ezatullah MORADI

